

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 avril 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
11	5	10

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Obsonville, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances dans le respect des règles sanitaires actuelles, sous la présidence de Madame BRIDET Hélène, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. Hervé COURTOIS, Mme Herminia COUSIN, M. GUINET Nicolas, M. HOARAU Philippe, et Mme BRIDET Hélène

Vote
A l'unanimité
Pour : : 10
Contre : : 0
Abstention : : 0

Pouvoirs de : Mme Lucile BRIDET à Mme Hélène BRIDET, Mme GUINET Marie-Cécile à M. GUINET Nicolas, Mme DUPONT Marylène à M. HOARAU Philippe, Mr APRILE Bernard à Mme COUSIN Herminia, et Mr PRUD'HOMME Grégory à Mr COURTOIS Hervé

Secrétaire de séance : Mme COUSIN Herminia

Acte rendu exécutoire après dépôt
 en sous-préfecture de Fontainebleau
 Le : 16/04/2025
 Et
 Publication ou notification du :
 16/04/2025

D2025.04. 20- DEMANDE DE SUBVENTION FER 2025-2-ET TOUTES SUBVENTIONS D'ETAT POUR LE BUDGET EAU + DETR 2025 + AGENCE DE L'EAU

Absence de quorum lors de la séance du 9 avril 2025

CONSIDERANT la délibération n°2024.09.32 en date du 25 septembre 2024 autorisant Madame le Maire à demander de déposer tous dossiers de demande de subvention pour le projet de rénovation des organes techniques du château d'eau

CONSIDERANT la demande des services de l'Etat d'apporter toutes précisions spécifiques aux financeurs

Madame la Maire rappelle le projet de rénovation des organes techniques du château d'eau, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, à 50 438 € HT soit 60 525.60 € TTC, susceptible de bénéficier de subventions suivantes :

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)			
Financements publics			
Etat	DETR	10 087.60 €	20%
Région			
Département	FER	15 131.40 €	30%
Agence de l'eau		15 131.40 €	30%
Auto-financement			
Fonds propres		10 087.60 €	20%
Emprunt		0 €	
Total HT		50 438 €	100%

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : mai 2025

Date prévisionnelle de fin de l'opération : juillet 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 50 438.€ HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise la Maire à solliciter une subvention du Département au titre du FER pour le projet ci-dessus indiqué et de toutes les subventions d'Etat et, à signer tous les documents afférents.

Présents : 5 – Procuration : 5 – Votants : 10 – Pour : 10 – Contre : 0 – Abstention : 0 .

Délibération votée à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme :

En Mairie, le 14/04/2025

Le Maire, Hélène BRIDET

